



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

Menecy le 13 janvier 2008

1

CONVOCAATION

Vous êtes conviés à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Foncière Urbaine Libre « LES LYS » qui se tiendra :

Samedi 9 février 2008 de 17 h à 19 h
Restaurant scolaire de l'école de la Verville

Tous les propriétaires sont invités à participer à cette assemblée. En cas d'impossibilité, nous vous demandons de bien vouloir transmettre votre pouvoir à un autre propriétaire, membre de notre AFUL, afin que le quorum soit atteint (69 membres présents ou représentés sur 136).

Vous pouvez à cet effet, utiliser le formulaire ci-joint. Nous vous rappelons que le nombre de pouvoirs est limité à 9 par personne.

L'ordre du jour de l'assemblée, la cotisation 2008 et le rapport financier 2007 sont joints à cette convocation.

Un vin d'honneur clôturera l'Assemblée Générale Ordinaire à 19 h.

✕.....

BON POUR POUVOIR

Je soussigné : Lot N° :

Adresse :

Donne pouvoir à : Lot N° :

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AFUL « LES LYS » du 9 février 2008

Fait à Menecy le : Signature :



Mennecy le 13 janvier 2008

Assemblée Générale Ordinaire

Ordre du Jour

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Compte rendu des activités de l'année écoulée :**
 - Espaces verts
 - Règlement
 - Relations avec la mairie
 - Plan Local d'Urbanisme
 - Réseaux d'assainissement
- 3. Réalisation budget 2007**
- 4. Vote du quitus**
- 5. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2007**
- 6. Questions diverses :**
 - Contentieux : Affaire Blanchet/ Després
- 7. Renouvellement des membres sortants du comité syndical**

Les propriétaires qui désireraient devenir membre du comité syndical de l'AFUL « LES LYS » peuvent transmettre leur candidature par correspondance à :

Mme Anne-Marie DOUGNIAUX

Il en est de même pour les questions particulières que les propriétaires voudraient aborder dans le cadre des questions diverses qui seront transmises au minimum 24 h avant l'assemblée générale.



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

3

Mennecy le 13 janvier 2008

COTISATIONS 2008

La cotisation 2008 a été fixée à 180€. Vous avez la possibilité d'en effectuer le règlement soit :

⇒ En un seul versement de **180€** le 31 mai 2008 au plus tard.

⇒ En deux versements de la façon suivante :

- un premier versement de 90 € le 15 mars 2008 au plus tard,
- un deuxième versement de 90€ le 31 août 2008 au plus tard.

Tout propriétaire n'ayant pas réglé la somme de **90€**, le 15 mars 2008 sera supposé avoir choisi pour un règlement unique le 31 mai 2008 au plus tard.

Nous vous rappelons que la tenue de ces délais est le seul moyen de ne pas mettre notre trésorerie en difficulté.

Nous vous en remercions par avance.

La cotisation est à faire parvenir au trésorier de l'AFUL ou à notre adresse postale :

AFUL « LES LYS »
B.P. 34
91541 MENNECY Cedex 1



Menecy le 13 janvier 2008

Rapport Financier 2007

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le bilan de l'exercice 2007 et le projet de budget pour l'année 2008. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire.

BILAN 2007 et PREVISIONNEL 2008

BILAN 2007

Pour tous les postes, la réalisation 2007 est inférieure aux prévisions qui avaient été déterminées à partir des dépenses 2006.

Les principaux points que l'on peut noter :

- le coût du nettoyage du jardin du 10 rue de Sèvres qui s'ajoute aux cotisations dues par les propriétaires Blanchet-Despres,
- les frais de bureau sont nettement inférieurs de 158 € par rapport aux prévisions,
- pas de dépenses d'avocat en 2007,
- le bilan montre un gain de 507,25 €.

PREVISIONS 2008

Le comité propose une cotisation de 180 € pour l'année 2008, en augmentation par rapport à 2007, due essentiellement au poste amélioration des espaces verts, qui représentera en 2008 8,8% du budget global et qui prévoit la réalisation d'un ensemble de travaux nécessaires au maintien de nos espaces verts.

Par contre le contrat d'entretien permanent des espaces verts, qui représentera près de 81% du budget global, est lui en augmentation de seulement 1,06%.

On notera que les espaces verts représenteront près de 90% du budget global en 2008 alors qu'ils ne représentaient que 86,6% en 2007.

La réserve financière permet non seulement de pouvoir faire face à des dépenses imprévues, mais également d'avoir un fond de roulement suffisant, entre autre pour permettre de régler les dépenses d'espaces verts pendant le premier trimestre en attendant les premières cotisations.



Menecy le 13 janvier 2008

BILAN EXERCICE 2007

Cotisations dues	2397,53
Société Générale	
Compte-courant	2794,38
Compte-livret	8208,90
Totaux	13400,81

Report à nouveau	8005,47
Fournisseur Fuschia	4860,00
résultat gain	535,34

Totaux	13400,81
---------------	-----------------

COMPTE RESULTAT 2007

Eaux	56,31
Frais de bureau	691,51
Entretien espaces verts	19440,00
Amélioration espaces verts	576,70
Assurances	619,23
Taxe foncière	729,00
resultat gain	535,34
Totaux	22648,09

Cotisations	22440,00
Produits financiers	208,09

Totaux	22648,09
---------------	-----------------

PREVISIONNEL 2008

Eau	60,00
Frais de bureau	830,00
Entretien Espaces verts	19764,00
Amélioration Espaces verts	2144,00
Assurances	632,00
Taxe foncière	750,00
Avocat	500,00

Cotisations	24480,00
Produits financiers	200,00

Totaux	24680,00
---------------	-----------------

Totaux	24680,00
---------------	-----------------

Cotisation 2008 : 180 euros



Menneey le 13 janvier 2008

	Réalisations 2007	Prévisions 2007	Ecart
1. Charges			
Eau	56,31	60,00	-3,69
Frais de bureau	691,51	850,00	-158,49
Entretien espaces verts	19440,00	19440,00	0,00
Amélioration espaces verts	576,70	600,00	-23,30
Assurances	619,23	620,00	-0,77
Taxe foncière	729,00	750,00	-21,00
Avocat	0,00	300,00	-300,00
Totaux	22112,75	22620,00	-507,25
2, Produits			
Cotisations	22440,00	22440,00	0,00
Produits financiers	208,09	180,00	28,09
Profit exceptionnel	0,00		0,00
Totaux	22648,09	22620,00	28,09
3, Résultats	535,34	0,00	535,34